

CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LA HAUTE CORSE

Résidence « LESIA » - Avenue de la Libération - 20600 BASTIA
Tél: 04.95.32.33.65 / Fax : 04.95.31.10.75

ARRETE N° 2018-38

PORTANT PUBLICITE DES DECLARATIONS DE CREATIONS ET VACANCES D'EMPLOIS
DE CATEGORIES B ET C, RELEVANT DU CHAMP DE COMPETENCE DU CENTRE DEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DE LA HAUTE-CORSE, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINEES DES ARTICLES 23.II.3° ET 41 DE LA LOI
DU 26 JANVIER 1984 MODIFIEE, TRANSMISES PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU DEPARTEMENT DE LA HAUTE-CORSE

(Période du 12 octobre au 18 octobre 2018)

La Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE,

- Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,
- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 23.II.3° et 41,
- Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories B et C, transmises par les collectivités territoriales du département de la HAUTE-CORSE, dans le cadre des dispositions des articles 23.II.3° et 41 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée et enregistrées au Secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, pour la période du 12 octobre au 18 octobre 2018,
- Considérant que, les articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, ont confié le soin aux Centres Départementaux de Gestion non coordonnateurs, d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de catégories B et C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial, à l'exclusion de celles mentionnées aux articles 14 et 12-1.II.2° de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.

ARRETE

ARTICLE 1° : Les déclarations de créations et vacances d'emplois de Catégories B et C, relevant du champ de compétence du CDGFT de la Haute-Corse, en application des dispositions combinées des articles 23.II.3° et 41 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée sus visée (comportant quarante cinq déclaration(s)) sont arrêtées, pour la période du **12 octobre au 18 octobre 2018**, ainsi qu'il suit :

N° ENR.	DATE DE RECEPTION	COLLECTIVITES ET ETS PUBLICS	POSTES DECLARES	CREATION - VACANCE	CAT	FILIERE*	TC TNC	OBSERVATIONS
2018-267	15/10/2018	COMMUNE DE VENTISERI	Adjoint technique territorial	Vacance	C	2	TC	R/Direct
2018-268	15/10/2018	COMMUNE DE LUCCIANA	Agent de maîtrise territorial - Chef d'équipe -	Vacance	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018-269	15/10/2018	COMMUNE DE LUCCIANA	Agent de maîtrise territorial - Chef d'équipe -	Vacance	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018-270	15/10/2018	COMMUNE DE SAN GIULIANO	Adjoint administratif territorial	Création	C	1	TC	R/Augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire
2018-271 à 2018-303	16/10/2018	COMMUNE DE BASTIA	33 Agents de maîtrise territoriaux	Création	C	2	TC	R/Promotion Interne
2018-304	16/10/2018	COMMUNE DE BASTIA	Agent de maîtrise territorial	Création	C	2	TNC 20h	R/Augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire
2018-305	16/10/2018	COMMUNE DE BASTIA	Adjoint technique territorial	Création	C	2	TNC 20h	R/Augmentation du nombre d'heures de service hebdomadaire
2018-306	16/10/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	Rédacteur territorial - Instructeur des autorisations du droit des sols -	Création	B	1	TC	R/Liste d'Aptitude
2018-307	16/10/2018	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COSTA VERDE	Adjoint administratif territorial - Instructeur des autorisations du droit des sols -	Création	C	1	TC	R/Direct
2018-308	17/10/2018	COMMUNE DE LUGO DI NAZZA	Adjoint technique territorial principal de 1ère classe - Entretien voirie espaces verts -	Vacance	C	2	TC	R/Mutation
2018-309	17/10/2018	COMMUNE DE VENZOLASCA	Adjoint administratif territorial - Secrétariat -	Création	C	1	TC	R/Direct
2018-310	17/10/2018	COMMUNE DE CASTELLU DI ROSTINO	Adjoint technique territorial - Agent d'entretien polyvalent -	Vacance	C	2	TC	R/Direct
2018-311	18/10/2018	COMMUNE DE SANTA REPARATA DI BALAGNA	Adjoint technique territorial - Entretien voirie, espaces verts, maintenance -	Vacance	C	2	TC	R/Réintégration suite à période de DORS

ARTICLE 2° : En application de l'article 41 alinéa 2 de la loi n°82-53 du 26 juin 1984, sus-visée, l'autorité territoriale pourvoit l'emploi créé ou vacant en nommant l'un des candidats inscrits sur une liste d'aptitude établie en application de l'article 44 ou l'un des fonctionnaires qui s'est déclaré candidat par voie de mutation, de détachement, d'intégration directe ou, le cas échéant et dans les conditions fixées par chaque statut particulier, par voie de promotion interne et d'avancement de grade.

ARTICLE 3° : Le présent arrêté fera l'objet d'une transmission à Monsieur le Préfet du département de la HAUTE-CORSE, Messieurs les Sous-préfets des arrondissements de CALVI/CORTE, ainsi que d'une publication sur le site internet du CDG www.cdg2b.com et d'un affichage au siège administratif du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la HAUTE-CORSE, aux endroits habituels normalement réservés à cet effet.

Fait à BASTIA,

Le 19 octobre 2018

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02B-282020015-20181019-2018-38-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2018

Affichage : 05/10/2018

